Cfdt des choix, des actes
Syndicat Francilien Communication Conseil, Culture

Section de Paris 16 PDC

Janvier 2008

Réorg de Mars n°2 :

La CFDT entendue...

Les Flash info n° 21 et 22 ont fait suite à la rencontre de la Direction avec les syndicats. Si les réponses (positives ou négatives) aux revendications CFDT ont été apportées, il demeure des points importants sur la réorganisation de la manut et du tri cedex. Nous aurions préféré être informés préalablement du contenu de ces Flash info, mais le principal est que les axes abordés avec la CFDT soient officialisés, notamment sur la piétonne.

■ Un partage de la productivité à la distribution !

◆**Démarrage de la vacation à 6h30, c'est une première réponse que nous attendions, permettant de regagner 10 minutes, comme nous le revendiquions en 2004.**

◆**Réinjecter 5 emplois (4 PT et un volant), soit deux quartiers, c'est encore une autre réponse apportée par la Direction à notre objectif de limiter le nombre de reprises d'emplois.**

Ces deux points sont complémentaires : si on démarre plus tard, il faut plus d'emploi pour traiter la charge au coupage ! La CFDT avait également insisté sur la nécessité de ne pas avoir un découpage trop juste des quartiers, ce qui rendrait difficile l'écoulement des jours où il y a un fort trafic. La Direction nous a donc entendue, et est sortie de sa logique purement mathématique. Cela dit, la CFDT continue de revendiquer trois facteurs équipe par équipe, au lieu des 2,5 actuels. Ce n'est pas d'aujourd'hui que nous voulons avancer sur le sujet, mais satisfaire cette revendication, c'est aussi maintenir de l'emploi et travailler sur la qualité ! Problème : la DOTC Paris Sud ne veut pas en entendre parler. Peut-être qu'on ne le crie pas assez fort collectivement ? La CFDT n'abandonnera pas cette vieille revendication, formulée dès le départ dans le cadre de facteurs d'avenir !

■ Mais aussi des zones d'ombre à éclaircir !

◆L'utilisation des facteurs équipe de la zone de 3 équipes : La CFDT demande qu'une organisation limitant le remplacement des facteurs équipe à douze PT maximum soit faite.

◆L'entraide des LDR : aucune réponse ne nous a été formulée sur l'organisation du travail des LDR.

■ Services Manuts/Tri Cedex/Matinale Cabine : Encore un effort !

Ce qui va dans le sens des demandes CFDT : le principe d'octroyer 500€ à tous les agents démarrant la prise de service à 5h00 ; la référence à l'accord de juillet sur les nuits en maintenant les heures de nuit à taux plein pendant 24 mois, ainsi que le rattrapage indemnitaire de ces heures de nuit à la date de référence de l'accord ; le maintien du remboursement du titre de transport malgré l'octroi d'une place de parking.

Ce qui reste à clarifier : LE VOLONTARIAT sur les nouveaux horaires, et la prise en compte de certains cas particuliers d'agents dépendants des transports en commun !

■ En conclusion : Après la phase de concertation, viendra la connaissance sur les découpages des tournées, et les dernières réponses attendues. Ce n'est qu'à l'issue de ces éléments que la CFDT se déterminera. En tout cas, nous serons encore et toujours présents à vos côtés . A très bientôt !

Avec vous, pour vous, la CFDT !

Une force d'actions, de propositions, de négociation à votre service !